



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

redressement judiciaire

Question écrite n° 71517

## Texte de la question

M. Alain Clary attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'augmentation des cotisations de l'AGS (Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés), dans le cadre de l'accord intervenu entre l'UPA, la CAPEB, la CGAD et la CNAMS, d'une part, et les cinq syndicats de salariés, d'autre part. L'UPA (Union professionnelle artisanale) considère que le doublement des cotisations est injuste car celles-ci subviennent ainsi aux défaillances des grandes entreprises. Il désire connaître les intentions et décisions du Gouvernement sur le mode de financement de l'AGS.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Clary](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71517

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2002, page 133